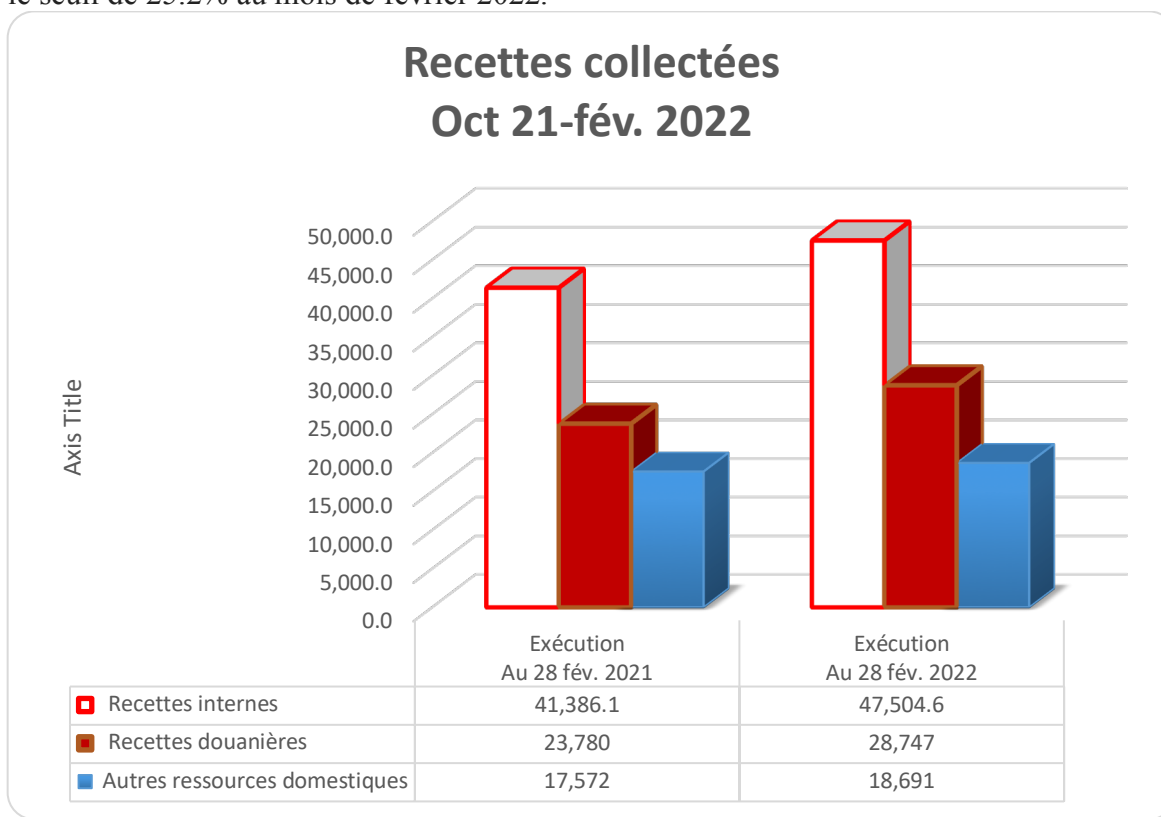


Résumé analytique Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) pour le mois de janvier 2022

DES RECETTES EN HAUSSE MAIS EN DECA DES ATTENTES...:

- 1- Une hausse de 15% des recettes totales en glissement annuel marquée notamment par une augmentation de 21% des recettes internes et une diminution des recettes douanières de 3%. À noter que cette performance globale est très relative du fait que l'inflation en glissement annuel a déjà atteint le seuil de 25.2% au mois de février 2022.



2-

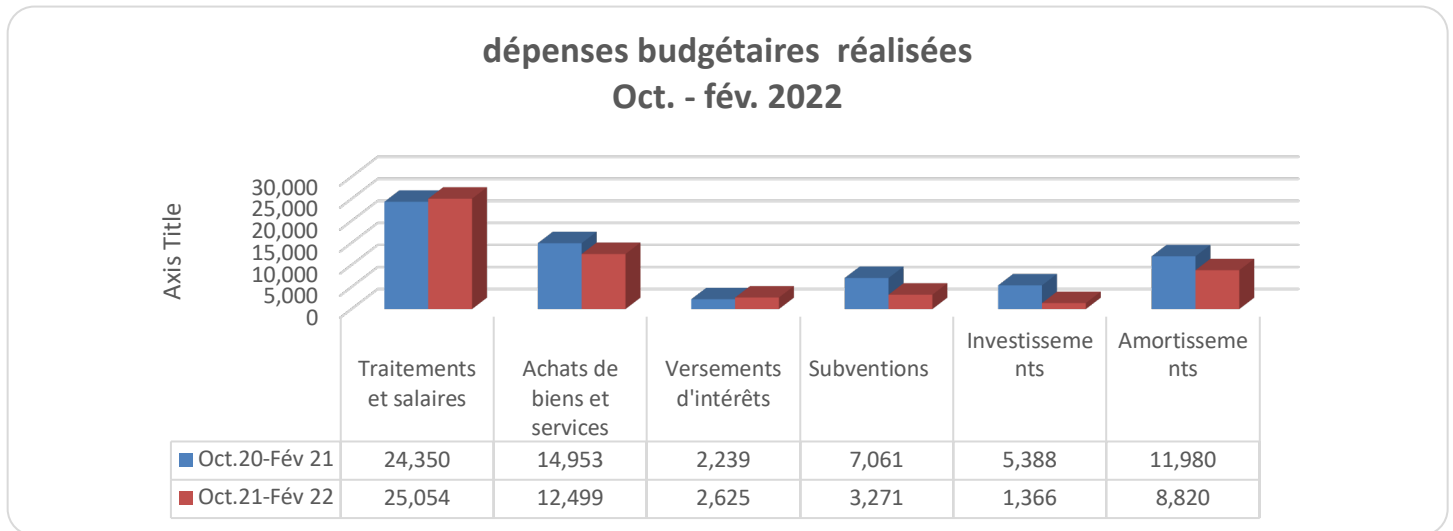
- 2- Il est impossible de faire une analyse de la performance des recettes internes par champ de taxation étant donné que les données fournies par la BRH ne nous permettent pas de ventiler les recettes de la DGC et de la DPME, qui sont regroupées dans les **autres taxes de P-au-P**.

3- Toutefois, la collecte des recettes sur la période demeure insuffisante par rapport aux objectifs de fin septembre 2022, inscrits dans le projet de lettre de cadrage révisée de mars 2022, soit 128.1 milliards de gourdes prévues. Ainsi, se basant sur la tendance des recettes collectées jusqu'au 21 mars 2022, les organismes de perception devraient collecter mensuellement 11.7 Mds de gourdes sur la deuxième moitié de l'exercice fiscal 2021-2022. Par contre, si la tendance des mois écoulés persiste, les recettes au 30 septembre 2022 seront de l'ordre de 115.6 milliards de gourdes, soit un gap de 12.5 milliards de gourdes par rapport aux prévisions révisées et inscrites dans le projet de lettre de cadrage.

LES DEPENSES BUDGETAIRES SONT SOUS CONTROLE...:

- 1- Une diminution des dépenses totales de 17% imputable à la baisse des dépenses courantes (-11%) et une chute des dépenses d'investissement de 75%. À noter que de janvier à février 2022, il n'y a eu aucun décaissement du Trésor public pour financer les investissements alors que la projection de croissance de

0.3% pour cette année table sur des investissements plus importants, soit de 12.4 milliards de gourdes contre 10.6 milliards de gourdes l'année précédente.



2- Le cumul des investissements publics au 28 février 2022 s'élève à 1.3 milliard de gourdes contre 5.3 milliards de gourdes l'année budgétaire précédente. À noter qu'aucune dépense d'investissement n'a été consentie pour le Ministère des Travaux Publics dont le taux d'exécution de son budget est le plus faible, soit 8.8% par rapport au budget rectificatif 2020-2021.

3- Les transferts et subventions dont 31% subventions vont à l'EDH, ont fléchi de moitié par rapport à l'exercice fiscal précédent. Par contre, sur les 9 milliards de gourdes programmées pour EDH, seulement 11% ont été engagés sur les cinq (5) mois écoulés de l'exercice, soit une moyenne mensuelle de 202 millions de gourdes.

4- Au 28 février 2022, le Ministère des Affaires Étrangères a le taux d'exécution budgétaire le plus élevé, soit 54%. Parallèlement, le Tableau de suivi du pacte de Gouvernance par la BRH fait état des arriérés pour les missions diplomatiques de l'ordre de 4.3 milliards de gourdes.

LE FINANCEMENT BRH ET LES EMISSIONS NETTES DE BONS DU TRESOR SONT EN REcul...:

1- Pour les mois de janvier et de février 2022, le solde courant et le solde global se convergent du fait qu'il n'y a pas eu de décaissement sur le PIP durant ces deux (2) mois.

2- le financement BRH est passé de 31.7 milliards de gourdes au cours de l'exercice précédent à 15.6 milliards cette année, soit un recul de 51%.

3- les émissions nettes de bons du Trésor sont estimées à 6.6 milliards de gourdes contre 7.1 milliards de gourdes s l'année précédente, représentant une baisse de 7%.